

**Mairie de Noël-Cerneux**



**Mairie de La Chenalotte**

## **Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration !**



### **Historique et avenir**

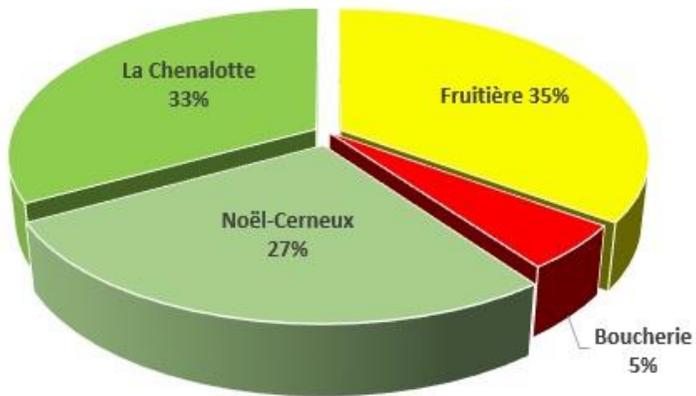
Sous l'impulsion de Noël-Cerneux et située dans sa zone d'activité des Charrières, une station d'épuration est construite en 2003 en association avec La Chenalotte. Prévus initialement pour 1200 EH<sup>1</sup> et traitant les eaux usées de la fromagerie, la station est passée à 1500 EH en 2010 grâce à une grille d'égouttage (concentrateur de boues par ajout de polymères).

Mais les capacités actuelles demeurent insuffisantes : le bassin de traitement atteint ses limites et devra dans un avenir proche être augmenté. La station pourra dès lors traiter jusqu'à 1850 EH.

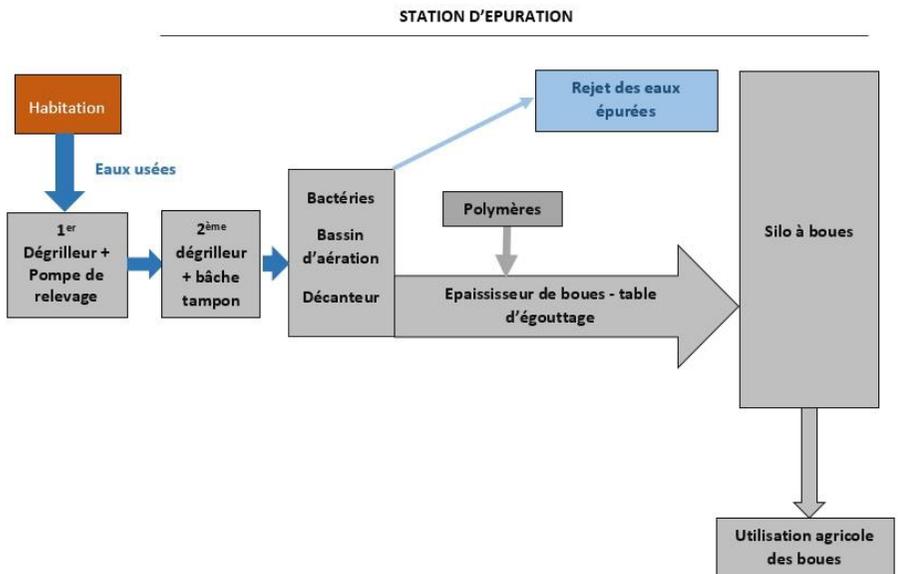
---

<sup>1</sup> Equivalent-habitant

## Répartition des charges actuelles entre les différents utilisateurs de la station



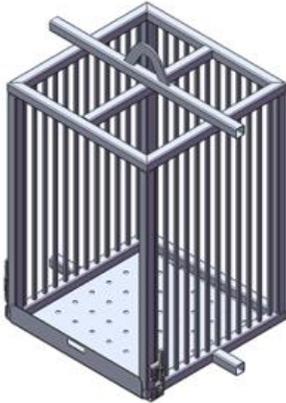
## Schéma de fonctionnement du réseau d'assainissement





Les eaux de pluie ne doivent pas se mêler aux eaux usées. Les deux communes disposent d'un réseau d'assainissement séparatif.

## Lingette : un fléau pour notre réseau d'assainissement



Avant de se déverser dans les puits où se situent les pompes de relevage, les effluents sont filtrés par plusieurs dégrilleurs. Mais ceux-ci sont très souvent saturés et deviennent inopérants. En cause ? Les rejets divers dans nos toilettes :

- **Des lingettes dites biodégradables (1<sup>ère</sup> cause de désagrément)**
- Des couches culottes
- Des sous-vêtements
- Des déchets alimentaires

### Leur accumulation entraîne des perturbations du réseau :

- Augmentation des fréquences d'interventions sur le matériel : entretien / réparation
- Remplacement prématuré du matériel (pompe, dégrilleur...)
- Mise en place d'une surveillance accrue de ces installations
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement (atteinte à la salubrité publique, pollution...)



*Lingettes à la sortie d'un dégrilleur*

**Au final, toutes ces interventions supplémentaires sont plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement et donc de votre facture d'eau et d'assainissement.**

## Pour résumer, jeter les lingettes :



- Bouche vos propres toilettes
- Obstrue les réseaux d'assainissement
- Provoque l'échauffement et la casse des pompes des stations de relevage
- Engorge les dégrilleurs des stations d'épuration
- Perturbe la bonne épuration des eaux usées
- Génère des débordements des eaux usées vers le milieu naturel



Il ne faut que quelques heures à vos eaux usées pour parvenir à la station d'épuration. A contrario, les lingettes se décomposent très lentement ; elles arrivent donc à la station en quasi parfait état...

ADOPTÉZ  
LES BONS  
GESTES !

Afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration ainsi que la préservation des milieux naturels, merci de déposer :

- Les épluchures fruits et légumes au compost
- Les substances chimiques (peinture, solvant, désherbant) à la déchetterie
- Les médicaments à la pharmacie
- Les huiles et graisses (friture, cuisson, huile de vidange) à la déchetterie
- Les objets solides (couches à jeter, mégots de cigarette, protection hygiénique, coton-tige...et les lingettes) : à la poubelle

**Pour le bon fonctionnement des pompes et afin de limiter l'usure voire les dégâts qui peuvent occasionner des frais importants, il est nécessaire de respecter cette règle : les toilettes ne doivent servir qu'à l'usage auquel elles sont destinées...**